

Sous-section 3.—Salaires et gages dans les industries manufacturières du Canada, 1933.

La somme déboursée par les manufacturiers en salaires et gages se monte en 1933 à \$465,562,090, somme répartie parmi 493,903 employés, contre \$813,049,842 en 1929 (694,434 employés) et \$509,382,027 (621,694 employés). La somme payée en 1933 se répartit à raison de \$151,860,323, soit 33 p.c. du total, parmi 94,494 employés à salaire qui forment 19 p.c. de l'effectif global, et \$313,701,767, soit 67 p.c., parmi 399,409 employés à gages, qui constituent 81 p.c. du total.

La moyenne des salaires dans l'industrie manufacturière en 1933 est de \$1,607 contre \$1,732 en 1932 et \$1,299 en 1917. La moyenne des gages en 1933 était de \$785, contre \$852 en 1932, \$1,045 en 1929 et \$760 en 1917. Ainsi, au cours des seize années depuis 1917 la moyenne des salaires a augmenté de 24 p.c., tandis que la moyenne des gages n'a augmenté que de 3 p.c. (Voir tableau 22.)

Moyenne des gains par provinces et groupes industriels.—En 1933, l'Ontario accuse la plus forte moyenne de salaire, soit \$1,673, suivi par le Québec avec \$1,604, la Colombie Britannique à \$1,549, et le Manitoba, \$1,511. Plusieurs grandes corporations ont leur siège social à Montréal, Toronto, Vancouver ou Winnipeg, ce qui tend à élever la moyenne des salaires dans ces provinces. Dans les autres provinces des Prairies les moyennes sont plus faibles, spécialement en Saskatchewan, tandis que dans les Provinces Maritimes les salaires moyens sont encore plus bas, attendu qu'il y a comparativement peu de grands bureaux exécutifs dans ces provinces.

La Saskatchewan avec des gages moyens de \$913 est à la première place dans le Dominion en 1933, étant de \$128 plus élevée que la moyenne générale. Dans les provinces de l'Ouest la moyenne des gages est généralement plus haute, ce qui est dû à la proportion anormalement faible d'ouvrières, et les ouvriers sont en plus grand nombre occupés dans les industries payant de forts gages comme le bois et le papier, l'éclairage et l'énergie électriques. Dans les quatre provinces à l'est de la rivière Ottawa les gages moyens dans les manufactures sont inférieurs à la moyenne du Dominion; tandis que de l'Ontario à l'ouest c'est le contraire. Le caractère saisonnier de quelques-unes des principales industries telles que la conservation du poisson, l'abatage du bois, tend à réduire les gages moyens des Provinces Maritimes et du Québec, tandis qu'en plus, le Québec a une plus grande proportion d'ouvrières employées principalement dans les textiles, les aliments et le tabac que toutes autres provinces excepté l'Île du Prince-Edouard.

La plus forte moyenne de salaire, savoir \$1,855, est déclarée par le groupe des industries chimiques, tandis que le groupe des produits animaux avec un salaire moyen de \$1,321 en 1933, est le plus bas. Dans les gages payés, les usines centrales électriques viennent en premier lieu avec une moyenne de \$1,308, attendu qu'il n'y a pas d'ouvrières dans cette industrie. Les industries textiles, d'un autre côté, ont la plus basse moyenne de gages, à \$657, parce que dans ce groupe près de 57 p.c. des employés à gages sont des femmes. Comme le montre la page 469 de ce chapitre, plus de 54 p.c. des ouvrières employées dans les industries manufacturières au Canada sont dans les textiles.